

Montaigu-Vendée, 3 décembre 2024 – 17h35

HERIGE présente son projet d'adaptation pour renforcer sa performance opérationnelle et préserver sa compétitivité dans un contexte de crise sans précédent du marché de la construction

Face à la baisse inédite et durable des marchés de la construction neuve et de la rénovation, HERIGE s'engage dans un projet de transformation visant à adapter son organisation afin de préserver sa compétitivité.

Un projet d'adaptation du Groupe en phase avec les évolutions de marchés

Le Groupe a présenté ce jour aux instances représentatives du personnel son projet de réorganisation qui vise à l'adapter aux nouvelles exigences du marché dans un secteur en profonde mutation.

Ce projet s'articule autour de 4 axes principaux :

- l'amélioration de la performance opérationnelle et de l'efficacité organisationnelle afin de préserver les niveaux de marge,
- la rationalisation du maillage industriel afin d'optimiser les ressources et renforcer la compétitivité,
- l'optimisation de l'organisation commerciale pour mieux répondre aux enjeux du marché,
- la mise en œuvre d'un projet de cessions d'actifs non stratégiques représentant un chiffre d'affaires de l'ordre de 4,0 M€.

Dans le cadre de l'ensemble des opérations envisagées, les effectifs du Groupe seraient adaptés au volume d'activité de HERIGE. Ce projet pourrait ainsi conduire à une réduction de près de 10% de l'effectif total du Groupe à terme.

Les réunions des instances de représentation du personnel du Groupe HERIGE de ce jour ont permis de remettre aux élus et aux délégués syndicaux les documents relatifs au projet d'adaptation du Groupe.

Conscient des conséquences de cette décision, la priorité du Groupe est désormais de favoriser le dialogue avec les partenaires sociaux afin de parvenir à un accord sur les mesures sociales d'accompagnement (clôture visée d'ici à la fin du 1er semestre 2025).

Ce projet, indispensable pour assurer la compétitivité du Groupe, permettrait, à terme, de générer une réduction des charges en année pleine de l'ordre de 7,0 M€.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Par ailleurs, l'ensemble des mesures envisagées devrait générer des charges non courantes estimées entre 10 et 11 M€ avant IS, dont environ 70% seront provisionnées sur l'exercice en cours.

Benoît Hennaut, Président du Directoire, a déclaré : « *Nos marchés ont subi des évolutions tant structurelles que conjoncturelles ces derniers mois et la période de crise inédite que nous traversons impose des mutations profondes. Le secteur de la construction et du bâtiment tant dans le neuf que dans l'ancien s'est, en effet, fortement dégradé nous incitant à mettre en place un projet d'ajustement de notre organisation afin de répondre à ces évolutions. Notre capacité à mener à bien ce projet de manière agile nous permettra de maintenir nos ambitions de pérennité et de croissance rentable et durable.* »

Dans ce contexte, le Directoire proposera à l'Assemblée Générale 2025 le non-versement de dividende au titre de l'exercice 2024.

PROCHAINE PUBLICATION : Chiffre d'affaires 2024 le 4 février 2025 (après Bourse)

Retrouvez l'intégralité de notre communication financière sur www.herige-industries.fr

À PROPOS

HERIGE Industries est centré sur l'univers du bâtiment, à travers deux principaux domaines d'activités : l'industrie du Béton et la Menuiserie industrielle. Groupe multirégional d'origine vendéenne, fort d'un effectif de près de 2 000 salariés, HERIGE est présent en Métropole, Canada et Outre-mer.

HERIGE est coté sur Euronext Growth

Eligible PEA/PME

Indices : EURONEXT FAMILY BUSINESS, EURONEXT GROWTH ALL SHARE, ENTERNEXT©PEA-PME 150

ISIN FR0000066540, Mnémono : ALHRC, Reuters ALHRC.PA